

Les marqueurs résomptifs. Étude de cas : *ah oui / ah ouais*

Thi Hieu Vu

Résumé : Cet article a pour objectif de montrer que les expressions *ah oui / ah ouais*, correspondant à la combinaison des modalisateurs *oui / ouais* avec l'interjection *ah*, perdent, dans la majorité de leurs usages, leur rôle prédicatif pour devenir des marqueurs discursifs. Du point de vue syntaxique, elles peuvent ou non être employées comme réponse à une question, se trouvant dans des positions variées (isolées ou en position initiale, médiane ou finale). En discours, elles recouvrent différentes valeurs sémantiques, comme l'assentiment, la confirmation, l'admiration, l'étonnement, l'écoute attentive, et ce pour à la fois valider l'information donnée et exprimer un sentiment par rapport à ce qui est dit.

Mots-clés : marqueur résomptif, unité prédicative, marqueur discursif, validation du discours.